







## **DECLARATION COMMUNE**

## Ville et Biodiversité, les élus mobilisés

Biodiversité : l'urgence est déclarée

La sauvegarde de la biodiversité est devenue un enjeu majeur de ce siècle.

Surexploitation des ressources naturelles, pollutions, dérèglement climatique et extension des zones périurbaines au détriment des espaces ruraux et naturels provoquent une disparition des écosystèmes. Les espèces qui subsistent pâtissent d'habitats réduits et de plus en plus fragmentés ; cet isolement limite leur capacité d'adaptation alors que les pressions qu'elles subissent s'accentuent.

Or l'humanité dépend totalement de la biodiversité tant les services qu'elle rend sont essentiels : nous respirons, mangeons, nous habillons et nous soignons pour l'essentiel grâce à elle ; elle est également source de bienfaits récréatifs et esthétiques.

Une mobilisation internationale est en marche

Face à l'urgence (certains évoquent un risque de 6<sup>e</sup> grande extinction), la mobilisation internationale, notamment depuis le Sommet de la Terre de Johannesburg en 2002, s'est confirmée en 2010 avec l'adoption d'un Plan stratégique pour la décennie à venir, en octobre 2010 à Nagoya, lors du 10<sup>e</sup> sommet de la Convention pour la diversité biologique (CDB), l'organisme onusien en charge de mobiliser la communauté internationale.

Villes, intercommunalités et biodiversité : des relations avérées à intensifier

Le rôle essentiel que peuvent jouer les villes pour enrayer le recul de la biodiversité est beaucoup moins connu tant celle-ci semble rattachée, dans notre imaginaire, aux terres lointaines, aux forêts primaires ou aux espèces animales emblématiques.

Dans le monde, plus de 50% de la population vit en zone urbaine. En France, ce chiffre est de 75%. Le combat ne pourra ainsi être gagné que si villes et agglomérations réduisent leur empreinte sur la biodiversité :

- sur leur propre territoire bien sûr, en y renforcant la place de la nature,
- au-delà de leur territoire en encourageant des modes de vie et de consommation plus sobres. Par exemple en favorisant le développement de circuits courts et respectueux de l'environnement pour l'approvisionnement alimentaire.

Cet objectif exige d'adapter en profondeur les pratiques urbaines et de mobiliser tous les leviers à disposition des villes et des agglomérations mais aussi de convaincre ceux qui font la ville ainsi que les citadins des enjeux et du bien-fondé de l'action engagée.

Quel meilleur support de persuasion qu'une nature proche et épanouie, qui rend de nombreux services au milieu urbain ?

La présence d'arbres et d'espaces verts participe à la lutte contre les îlots de chaleur, à la fixation des polluants atmosphériques et valorise les quartiers qui en bénéficient.

La nature et la biodiversité intéressent, elles suscitent curiosité et dialogue, et sont donc vectrices de lien social et contribuent au bon fonctionnement de la cité.

La végétation et la présence d'animaux en ville créent un lien immédiat et quotidien à la nature et participent à la conscience environnementale des citadins pour lesquels la ville et sa couronne proche représentent les seuls espaces de rencontre régulière avec la biodiversité.

De nombreuses villes et intercommunalités déjà engagées pour la biodiversité

De nombreuses villes ou intercommunalités, parfois très mobilisées, de différentes parties du monde, Europe et France en particulier, conduisent, notamment dans le cadre d'agendas 21 locaux, des programmes en faveur de la biodiversité en ville.

Ceux-ci visent soit à préserver la singularité des expressions urbaines de la biodiversité, soit à favoriser la pénétration des milieux naturels les plus proches au sein même de la ville pour bénéficier des services rendus par ces milieux.

Cette reconnaissance des services rendus par la nature, aujourd'hui en plein développement, a été engagée parfois de longue date, notamment dans le cadre de partenariats fructueux établis entre les autorités locales et le monde associatif.

Les expériences les plus abouties comme les connaissances les plus récemment acquises doivent permettre de renforcer l'intégration de la biodiversité dans les politiques urbaines comme en témoignent les « Plans pour la biodiversité » adoptés dans plusieurs grandes villes et agglomérations françaises.

L'AMF, l'AMGVF, l'AdCF et l'ACUF conscientes des enjeux, se mobilisent sur le sujet

En s'associant à la préparation de la rencontre du 24 janvier 2012 « *Politiques urbaines et biodiversité : pourquoi villes et agglomérations doivent agir et comment ?* », organisée par la Ville de Paris et Natureparif, l'AMF, l'AMGVF, l'AdCF et l'ACUF témoignent de l'intérêt qu'elles portent à la préservation et à la restauration de la biodiversité dans les villes et de leur engagement à mettre en œuvre les changements nécessaires pour réduire l'impact global des villes, hors leurs murs, sur la biodiversité.

Ces quatre associations œuvrent pour que les engagements et actions initiés par les villes et leurs intercommunalités soient connus et reconnus, que le partage d'expériences soit développé et que les moyens (juridiques, financiers, techniques, ...) soient renforcés au service de la biodiversité dans la ville.

La rencontre du 24 janvier 2012 constitue une étape importante dans cette dynamique de mobilisation des collectivités et de leurs associations que l'AMF, l'AMGVF, l'AdCF et l'ACUF s'engagent à poursuivre et à intensifier.